

## REGLEMENT GENERAL DE L'EPREUVE

Version mars 2012.

### 1/ PRESENTATION ET PRINCIPES GENERAUX DE LA COURSE

#### **Présentation :**

Art. 1 : La septième édition de la course « Les Toqués de la Dalle » aura lieu **le samedi 2 juin 2012** sur l'Esplanade de Mériadeck à Bordeaux. Cette course est organisée par l'association « Les Toqués de la Dalle ». Elle est ouverte à un maximum de 100 équipes de 3 coureurs, dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscriptions complets.

Cette épreuve est un « **trail urbain** ». Il s'agit, par équipe de 3 coureurs, de parcourir 18 km en relais sur un parcours d'1,8 km à faire 10 fois. Le parcours se situe uniquement sur la Dalle de Mériadeck. Il s'agit d'un parcours en site propre (pas de circulation automobile) sur un terrain variant entre terre, pavés, dalles et bitume. Plusieurs escaliers sont à monter ou à descendre ainsi que des rampes et une descente pour poussette.

La course « Les Toqués de la Dalle » obéit aux principes suivant :

→ L'esprit d'équipe : c'est la philosophie de cette épreuve et c'est pourquoi elle se court exclusivement **par équipe de trois** (les équipes de 4 sont acceptées mais non classées).

→ La convivialité : le sport c'est bien, mais l'esprit de convivialité, c'est mieux. C'est pourquoi, à cette épreuve sont associés aussi une **animation musicale** et **un repas** d'après course.

→ La solidarité : cette course est toujours solidaire de l'association « **Les Bébé resto du cœur** ».

Un repas, pris sur l'Esplanade de Mériadeck, aura lieu après la course. Il est ouvert aux personnes inscrites et aux accompagnants inscrits pour le repas (voir partie 2 « Inscription »).

#### **Principes généraux :**

Art. 2 : La course « Les Toqués de la Dalle est une course en relais de 3 personnes (les équipes de 4 sont acceptées mais non classées),

Art. 3 : Le parcours est un parcours de 1,800 km environ à faire 10 fois (soit 18,00 km environ), course limitée à 2h30,

Art. 4 : Les équipes masculine, féminine et mixte sont acceptées,

Art. 5 : Il existe la possibilité de s'inscrire soit à la course « **générale** », soit à deux catégories spécifiques : la catégorie « **famille** » et la catégorie « **entreprises et collectivités** ».

## COURSE DES TOQUES DE LA DALLE 2012 – SAMEDI 2 JUIN 2012

Par ailleurs, une épreuve pour les enfants de 6 / 8 ans et de 9 / 12 ans est organisée en amont de la course. Cette épreuve partira à 18h pour les 6 / 8 ans (boucle de 500 m à faire une fois) et à 18h30 pour les 9 / 12 ans (boucle de 500 m à faire deux fois). Ces épreuves ne donnent lieu à aucun classement.

Les modalités d'inscription à la course des Toqués de la Dalle, à ses catégories spécifiques et à la course jeune sont expliquées dans la partie INSCRIPTION de ce règlement.

Art. 6 : Seules les équipes complètes (soit 3 personnes) sont autorisées à prendre le départ. Le départ aura lieu le samedi 2 juin 2012 à 19h30 sur l'Esplanade de Mériadeck peu avant l'entrée du Centre Commercial de Mériadeck.

L'ensemble des équipes devra avoir retiré ses 3 dossards avant 18h45 dernier délai (accueil à partir de 17h00, appel des équipes à 19h15).

Le dossard devra impérativement être porté devant par chacun des membres de l'équipe et devra toujours être visible.

Art. 7 : A chaque relais, les coureurs doivent s'échanger un chouchou. Chaque relais ne peut se faire que devant les boxes prévus à cet effet dans la zone « relais ». Il est indispensable de prendre son chouchou dès le départ de l'épreuve,

Art. 8 : Chaque équipe ne peut faire courir qu'un seul coureur (porteur du chouchou) en même temps,

Art. 9 : A chaque tour de circuit (à partir du 2ème tour), chaque coureur doit prendre un (et un seul) collier ficelle (les organisateurs distribuent ce collier ficelle sur un site situé au milieu du circuit),

Art. 10 : Pour chaque équipe la course prend fin obligatoirement à la fin du dixième tour parcouru, **ou à l'issue de 2h30 de course.**

Art. 11 : A l'arrivée, le dernier coureur de chaque équipe doit remettre le chouchou et les neuf colliers ficelles. Tout coureur qui ne remettra pas à l'organisateur l'ensemble de ces éléments **sera disqualifié** (et entraînera la disqualification de son équipe).

Art. 12 : Un point de ravitaillement est proposé au niveau de la zone relais. Il comporte au minimum de l'eau et un large panel de produits gastronomiques aquitains.

Art. 13 : Le classement de « La course, les Toqués de la Dalle » sera établi au temps. La première équipe est celle qui mettra le moins de temps à parcourir les 10 tours de circuits et ainsi de suite.

Le classement comprend les catégories suivantes :

- ❖ Catégorie femmes,
- ❖ Catégorie hommes,
- ❖ Catégorie mixtes,
- ❖ Catégorie famille,
- ❖ Catégorie Entreprises et collectivités.

Dans la mesure du possible, le classement général définitif sera affiché lors du repas d'après course le samedi soir.

## COURSE DES TOQUES DE LA DALLE 2012 – SAMEDI 2 JUIN 2012

Art. 14 : Les trois premières équipes lauréates de chaque catégorie seront récompensées à l'issue de la course (ainsi que les équipes secondes et troisièmes pour les catégories femmes, hommes et mixtes uniquement).

Art. 15 : Seules les réclamations écrites et signées par le capitaine d'équipe, remises à l'organisateur seront prises en compte. Le temps maximum de réclamation est de 15 minutes après la fin de l'épreuve.

Art. 16 : En cas de dépôt de réclamation, l'organisateur constituera un jury composé de bénévoles. Seul ce jury sera apte à se prononcer et à rendre une décision.

Art. 17 : L'encadrement médical est assuré par la présence de 25 bénévoles sur le parcours. Un poste premier secours (PAPS) est aussi en place au niveau de l'espace relais. Enfin, un masseur pourra apporter des soins de confort.

Art. 18 : L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises pendant l'épreuve dans le but de promouvoir « La course, les Toqués de la Dalle ». En vous inscrivant à cette épreuve, vous abandonnez votre droit à l'image et vous acceptez que des photos ou des films pris au cours de l'épreuve puissent être diffusés par les organisateurs ultérieurement.

Art. 19 : Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des pertes ou vols de toute nature pendant la manifestation.

**Un descriptif des principales consignes à respecter sera remis à toutes les équipes lors de la remise des dossards.**

## 2/ L'INSCRIPTION :

### **2.1 / L'inscription à la course adulte et à l'épreuve des 6/12 ans :**

Art. 20 : La course « Les Toqués de la Dalle » est ouverte à toute personne qui peut justifier d'un état de santé compatible avec ce type d'épreuve.

La période d'inscription s'étend du lundi 2 avril au jeudi 24 mai 2012 ou dès lors que les 100 équipes sont atteintes. L'inscription sur place le jour même est possible si les 100 équipes ne sont pas atteintes mais la prestation « repas » ne sera pas forcément assurée.

Art. 21 : Une licence FFA ou un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la pratique de la course à pied est exigé lors de l'inscription. Le certificat d'aptitude à « la pratique de tous sports en compétition » est accepté.

Art. 22 : L'âge minimum pour participer à « la course « Les Toqués de la Dalle » est de 18 ans révolus au 01 juin 2012 (date de la veille de l'épreuve). En procédant à l'inscription, vous déclarez être majeur.

Art. 23 : Les personnes souhaitant s'inscrire à la catégorie « famille » ou à la catégorie « entreprises et collectivités » doivent cocher la case correspondante dans le bulletin d'inscription.

## COURSE DES TOQUES DE LA DALLE 2012 – SAMEDI 2 JUIN 2012

En ce qui concerne la catégorie famille, les équipes doivent composées obligatoirement de trois membres d'une même famille (au sens parents et enfants).

A titre exceptionnel et sous la responsabilité d'un membre de sa famille (qui devra obligatoirement être présent dans son équipe) une personne mineure d'un minimum de 15 ans révolus au 2 juin 2012 pourra participer à cette épreuve sous la catégorie « famille ». Une personne de 15 ans ne pourra faire plus de 2 tours, une personne de 16 ou de 17 ans plus de 6 tours.

Art. 24 : L'épreuve pour les 6 – 12 ans donne lieu à un bulletin d'inscription spécifique téléchargeable sur le site de l'association des « Toqués de la Dalle » [www.lesstoquesdeladalle.com](http://www.lesstoquesdeladalle.com).

Cette épreuve est réservée aux enfants de 6 – 12 ans. Un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la pratique de la course à pied est exigé lors de l'inscription.

Cette épreuve se substitue en deux sous épreuves : les 6 – 8 ans feront un parcours de 500 m, départ à 18h. Les 9 – 12 ans feront un parcours d'1 km (deux boucles de 500 m), départ 18h30.

Les enfants parcourront un circuit visible en intégralité de la zone de relais. Aucun classement ne sera établi à l'issue de cette épreuve.

Art. 25 : La remise des dossards aura lieu le jour même de l'épreuve à partir de 17h00 au niveau du local de la zone relais (en face de l'entrée du Centre Commercial au niveau de l'Esplanade).

Art. 26 : En cas de forfait, les déclarations de forfait doivent être exprimées par lettre recommandée à l'organisateur. Tout forfait exprimé 15 jours avant la course entraîne le remboursement des droits versés. Pour tout forfait exprimé moins de 15 jours avant la course, les droits d'engagement restent acquis à l'organisation.

Art. 27 : « La course des Toqués de la Dalle » se déroule en conformité avec le présent règlement. Le fait d'accepter de participer à cette épreuve conduit chaque concurrent à en accepter les conditions.

### **2.2 / L'inscription au repas :**

Art. 28 : L'inscription à la course des Toqués de la Dalle, quelque soit ses catégories (femmes, hommes, mixtes, famille, entreprises et collectivités) permet de participer au repas d'après course. Il faut néanmoins, pour éviter tout gaspillage, cocher la case « je participe au repas » du bulletin d'inscription.

Art. 29 : Les personnes souhaitant participer au repas mais n'étant inscrit à la course adulte peuvent commander un repas en ayant recours au bulletin d'inscription spécifique « REPAS » en le téléchargeant sur le site [www.lesstoquesdeladalle.com](http://www.lesstoquesdeladalle.com).

Art. 30 : Après le jeudi 24 mai 2012, la prestation repas ne sera pas forcément assurée pour les inscriptions arrivant après cette date ou les inscriptions sur place.

## COURSE DES TOQUES DE LA DALLE 2012 – SAMEDI 2 JUIN 2012

### 3/ DEROULE PREVISIONNEL DE L'EPREUVE :

*Ce déroulé est susceptible de modifications jusqu'à la veille de l'épreuve.*

Art. 31 : Le déroulé prévisionnel de l'épreuve est le suivant :

- **Entre 17h00 et 18h40** : arrivée de toutes les équipes (accueil et retrait des dossards).
- **18h** : lancement de l'épreuve des 6 – 8 ans.
- **18h30** : lancement de l'épreuve des 9 – 12 ans.
- **18h50** : petit échauffement avec Lady Fitness, histoire de se mettre en jambes !
- **19h15** : appel de toutes les équipes sur la ligne de départ et dernier briefing.
- **19 h30** : départ officiel de l'épreuve.
- **19h30 – 21h30** : déroulement de la course (moins d'1h pour les premiers, environ 1h 45 pour les derniers) et distribution de récompenses pour chaque équipe.
- **21h15** : palmarès et remise des prix sur le car podium, évocation de l'action de solidarité et des partenaires.
- **22h45** : apéritif, repas salvateur et soirée dansante.
- **24h** : fin de la manifestation.